



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050130

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 6588
N/REF : 4/05/2025 0H19 C:024129 I:22681
V/REF : 139515 RFAX 02/04/07

SDC 'Jardins Aquerelle'
C/°GAGNEUX SERVICES IMMOBILIER
36 RUE TRONCHET
69006 LYON

IMMEUBLE : JARDINS AQUARELLE
224/226 AV. FRANKLIN ROOSEVELT
69500 BRON

Vaulx en Velin, le 05 Mai 2025

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEES N 224/226 - VMC
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mr J.P. VINCENTI

ENTRETIEN DE 2 BLOCS MOTEURS DE VENTILATION MECANIQUE CONTROLEE

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Mai de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
(Indice ICHTTS1 remplacé par Indice ICHT-revTS1 base 100 en décembre 2008)

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P0 \left(0,15 + 0,85 \frac{ICHT-revTS1'}{ICHT-revTS1} \right)$$

P' Prix révisé H.T.
P0 Prix contractuel H.T (Prix du contrat révisé avant le changement
d'indice en décembre 2008).
ICHT-revTS1 Indice publié par l'INSEE du cout horaire du travail, et connu a la
a la date d'établissement du prix de base contractuel P0.
ICHT-revTS1' Dernier indice connu a la date de révision contractuelle.

Date de derniere révision des prix : 1/05/2025

Prix de base du contrat : 244,06

Indice ICHTrev-TS1 Mois de l'indice de base : 11/2008 Valeur : 100,0
Mois de l'indice de révision : 12/2024 Valeur : 142,8

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 2 moteur(s) de V.M.C.	2/AN	332,65	332,65



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 5050130

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

TOTAL H.T.	332,65
T.V.A. a 10,00%	33,26
TOTAL T.T.C.En EURO	365,91

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.